

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Vocation de la revue : « L'Expert-Comptable »

La revue professionnelle de l'Ordre National des Experts-comptables de la République Démocratique du Congo, ONEC RDC en sigle, « **L'Expert-Comptable** » contribue, grâce à la diffusion des articles publiés, à l'avancement des connaissances et des pratiques professionnelles des Experts-Comptables et favorise en même temps les échanges et les interactions entre professionnels de la comptabilité et de l'audit, professeurs des universités, chercheurs et étudiants.

Instructions aux auteurs

A. Toute proposition d'article dans les domaines suivants :

- la comptabilité ;
- la fiscalité ;
- la finance ;
- l'audit ;
- l'entrepreneuriat ;
- le management ;
- le droit des affaires ;
- le droit fiscal et économique ;
- le droit commercial ; le droit des sociétés ;
- le droit du travail et sécurité sociale ;
- le droit bancaire ;
- le droit communautaire ;
- le droit international public et privé ;
- le conseil en gestion ;
- l'intelligence artificielle (IA) ;
- et autres disciplines similaires.

B. Critères de sélection

Les sujets doivent :

- avoir un caractère original, et exempt de tout plagiat ;
- contribuer à l'avancement des connaissances et des pratiques professionnelles des Experts-Comptables ;
- être publiés dans une seule revue scientifique ou professionnelle.

C. Normes à respecter

- Article rédigé en langue française ou anglaise ;
- Titre clair et concis ;
- Un résumé (abstract) de maximum 100 mots avec 4 mots clés ;

- L'article doit comporter au maximum 3500 mots (8 pages maximum) ;
- Utilisation du traitement de texte word, pas de PDF ;
- Toute référence est indiquée dans le texte par le nom (pas prénom) de l'auteur suivi de l'année de publication, exemple : Mbangala (2024). Lorsqu'il y a plusieurs auteurs, au-delà de deux, il convient de citer seulement le premier suivi de l'expression al. Exemple Mbangala et al. (2024) ;
- Les notes en bas de page sont réservées aux explications et non aux références bibliographiques ;
- Afin d'éviter le plagiat, la citation du texte d'un auteur doit être entre guillemets ;
- Les références bibliographiques seront présentées de la manière suivante :
 - pour un ouvrage, exemple : Mbangala M. (2024), *Analyse financière des comptes individuels et consolidés*, Droit Afrique, Paris.
 - pour un article, exemple : Mbangala M. et Perelman S. (2022), A Benchmarking Study of Island Electricity Companies: The Case of the Central Electricity Board of Mauritius, *Journal of Applied Business and Economics*, vol. 24(5), pp. 41-57.

L'auteur dont l'article a fait l'objet de publication a droit à un tiré à part de son article en version numérique ou papier, et un exemplaire du numéro complet de la revue en version papier.

La proposition d'article doit être envoyée par e-mail à l'adresse suivante :

communication@onecrdc.com

Pour que l'article soit publié dans le prochain numéro, il doit parvenir à la rédaction au moins trois mois avant la date de publication retenue, sachant qu'il s'agit d'une revue quadrimestrielle.

Fait à Kinshasa, le 22 août 2025.

Raphaël KALAMBAY NYINDU

Directeur de Publication

